

# Israël : tuer les chefs des terroristes <sup>Soir</sup> 13.1.86

DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER

Jérusalem, 12 janvier.

« Il faut concentrer la lutte antiterroriste sur un objectif prioritaire : tuer les chefs des organisations terroristes », vient de déclarer le lieutenant général Gideon Mahanaimi, adjoint au responsable de la lutte antiterroriste auprès de la présidence du Conseil à Jérusalem.

« Dans le passé, chaque fois que nous réussissions à éliminer un leader terroriste, une longue période d'accalmie suivait. Cependant, ces opérations de liquidation sont difficiles, complexes, dans la préparation comme dans l'exécution et exigent une coopération étroite avec d'autres pays amis. Nous coopérons aujourd'hui, de façon satisfaisante,

avec les services de renseignements occidentaux, mais on peut, et il faut, resserrer et améliorer cette coopération », dit encore le général israélien.

A son avis, la lutte « directe, à chaud » contre le terrorisme doit être accompagnée et complétée par une série de mesures destinées à « détruire les bases logistiques des cellules terroristes opérant en Europe ». Parmi ces mesures : fermeture des bureaux de l'O.L.P., où les chefs terroristes ont des agents qu'ils utilisent comme courriers et boîtes postales, boycottage des pays qui accueillent et soutiennent les groupes terroristes, et contrôle des valises diplomatiques des pays arabes qui, tels la Syrie, la Libye, protègent, assistent et arment les terroristes d'Abou Nidal et autres ultras palestiniens ou chiites.

« A notre avis, le boycottage décrété par les Etats-Unis contre la Libye servira de test. Si d'autres pays occidentaux devaient se joindre aux Etats-Unis, ces sanctions économiques seraient efficaces. On peut douter, toutefois, que des pays comme l'Italie, la France ou la Hollande, qui achètent du pétrole libyen et vendent des armes et des usines à la Libye pour des milliards de dollars, acceptent d'agir, réellement, contre cette monstrueuse poule aux œufs d'or », dit encore le responsable israélien qui ajoute : « Les sanctions économiques et autres devraient être étendues à la Syrie, d'où sont partis des Palestiniens qui ont participé aux attentats de Rome et de Vienne. »

Cette information, qui implique non seulement la Libye mais aussi la Syrie dans ces attentats, est recoupée par des révélations faites par la police italienne qui

accuse également la Syrie d'avoir trempé dans cette affaire. Des sources italiennes ont encore révélé que les quatre Palestiniens, responsables de l'attentat de Rome sont arrivés en train de Yougoslavie, véritable « plaque tournante » pour le transit de terroristes arabes actifs en Europe occidentale.

Enfin, les nouvelles répandues par les services spéciaux britanniques, selon lesquelles Abou Nidal serait mort depuis deux ans et aurait été remplacé par un « double », sont démenties à Jérusalem par des experts. Ainsi, le lieutenant général Gideon Mahanaimi déclare : « Nous savons qu'Abou Nidal a été opéré du cœur en Allemagne de l'Est, en 1983. Mais nous savons aussi qu'il est aujourd'hui en parfaite santé. »

: VICTOR CYGIELMAN.

# « Ecran-Témoin » : 7/12/88 2012 la Sûreté en questions

« Jeu du faucon », bon film d'espionnage de Schlesinger, a servi de prélude à un drôle de débat « animé » par une Françoise Van de Moortel mal à l'aise lundi soir à l'Ecran-Témoin. On a glissé rapidement sur le thème annoncé, « Belgique, nid d'espions », avec le colonel en retraite Marcel Moreau qui s'évertuait à éluder, avec une certaine bonhomie, même les questions d'intérêt général. Le témoin le plus intéressant fut l'ancien directeur du SDECE français, Pierre Marion, qui n'hésita pas à confirmer avoir personnellement proposé au président Mitterrand la liquidation de certaines personnes pour faire échec aux menées terroristes du début des années 80 en France, proposition que François Mitterrand refusa.

Mais ce sont les questions insistantes de nombreux téléspectateurs sur le rôle de la Sûreté belge dans les affaires touchant aux enquêtes sur les tueries du Brabant, questions auxquelles on devait s'attendre, qui ont pesé sur le débat. Il se dit que l'administrateur de la Sûreté, M. Raes, serait intervenu pour « placer » le colonel Moreau et écarter du débat un autre invité, André

Moyen. Le colonel Moreau, mandaté par l'administrateur de la Sûreté, a répondu aux téléspectateurs que les tueries du Brabant, c'est plutôt une affaire judiciaire, et qu'y mêler des services secrets relève d'une forme de désinformation, une façon d'essayer d'empêcher un service efficace de travailler. « La Sûreté, un service qui — je vais faire plaisir à M. Raes — fonctionne bien... est trop efficace... gêne certaines personnes que je ne puis pas nommer... ». La Sûreté, un service impeccable, disait aussi l'ancien ministre de la Justice, Jean Gol.

L'explication du colonel Moreau n'a manifestement pas satisfait les téléspectateurs qui ont tenté sans succès de revenir à la charge en fin de débat.

Bien des questions pourtant restent posées. Elles concernent le rôle de certains agents de la Sûreté dès 1980 au sein du groupe néo-nazi Westland New Post. La fiabilité des informations données par la Sûreté à la commission parlementaire d'enquête sur les milices privées en 1981, y compris la note sur le baron de Bonvoisin. La plainte de de Bonvoisin contre l'administrateur-général Raes et le commissaire

Smets, renvoyée à l'instruction par la cour d'appel de Bruxelles. C'est peut-être cette enquête en cours qu'évoquait Françoise Van de Moortel pour tenter d'expliquer au public qu'il n'y aurait pas de réponse aux questions sur la Sûreté.

La Sûreté a été citée, par des militants d'extrême droite il est vrai, dans l'incendie de l'hebdomadaire Pour. On a entendu en 1987 aux assises des déclarations « non conformes à la vérité » d'un commissaire de la Sûreté. Des agents de la Sûreté ont été mis en cause, dans le cadre de l'affaire Mendez, par les anciens gendarmes Beijer et Bouhouche à propos du réseau de garages secrètement loués à Bruxelles, réseau qui semble toucher aux attentats de 1981 contre la gendarmerie et peut-être aussi aux tueries du Brabant.

Beijer et Bouhouche ont été libérés sans que le nouveau juge d'instruction Hennart ait cru bon d'entendre les agents de la Sûreté mis en cause. Pourquoi un débat sur les services secrets en Belgique si c'était pour repousser les questions des téléspectateurs ?

R. Hq.